

# SAVART

numéros 95 / 96 - Août 2016

## Au sommaire

Pages 2-3 / Des nouvelles des réserves naturelles

Pages 4-5 / Des nouvelles des sites

Pages 6-7 / L'accompagnement territorial

Page 8 / Agenda - Vie associative

## La première réserve naturelle régionale de Haute-Marne inaugurée

C'est sous un soleil radieux qu'un peu plus de 100 personnes ont assisté à l'inauguration de la Réserve Naturelle Régionale des Pelouses et bois de Villemoron, samedi 21 mai, à l'occasion de la fête de la Nature.

Anne-Cécile Dury, maire de Vals-des-Tilles, Pascale Krebs, conseillère régionale, Adrien Guené représentant de Luc Chatel, Sylvie Baudot présidente de la commission culture et patrimoine de la Communauté de communes Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais, Guy Durantet président du GIP du futur Parc National des forêts de Bourgogne et Champagne et Roger Gony, président du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, se sont exprimés au cours d'un discours inaugural soulignant l'intérêt de la préservation de tels espaces et la nécessité de concertation avec les acteurs et usagers locaux.

Couvrant une superficie de 87 hectares, la réserve naturelle est une vitrine de la richesse du patrimoine naturel du Plateau de Langres. « C'est la première réserve naturelle

régionale de Haute-Marne et la vingt-cinquième réserve du Grand Est. Elle présente des spécificités, telles que des pelouses très sèches et une chênaie pubescente, qu'il nous faut absolument protéger. Car cette flore diversifiée est irremplaçable. » souligne Pascale Krebs. Elle constitue également la 2<sup>e</sup> réserve naturelle sur la commune de Vals-des-Tilles avec la Réserve Naturelle Nationale de Chalmessin (marais tufeux, forêt et pelouse).

L'après-midi était consacrée aux activités de découverte du site. Le patrimoine naturel d'abord, avec l'observation d'insectes, dont le très étrange Ascalaphe, mais aussi des orchidées charmeuses d'insectes. C'est le patrimoine archéologique qui a ensuite été mis à l'honneur, car la réserve naturelle compte l'un des plus remarquables retranchements en éperon barré du département. Grâce aux bénévoles de l'espace Beveaux, les marcheurs, aidés par les ânes de portage du Centre d'Initiation à la Nature d'Auberive, ont découvert un patrimoine historique insoupçonné au cœur de la forêt...





## ❖ RNR Étangs de Belval-en-Argonne :

### une fête des étangs réussie !

Succès renouvelé pour la 8<sup>e</sup> édition de la fête des étangs où près de 400 participants ont répondu présent à l'invitation du Conservatoire d'espaces naturels, de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, de Natuurpunt et de la municipalité. Toute la journée, les visiteurs ont profité des nombreuses animations proposées au cœur de la Réserve Naturelle Régionale des Étangs

de Belval-en-Argonne. Quatorze animations nature, rallye nature, randonnée vélo, ateliers pour enfants, expositions, balade contée..., il y en avait pour tous les goûts. Oiseaux, papillons, libellules, fleurs, coccinelles... étaient tous au rendez-vous pour le plus grand plaisir des participants. Pour clôturer cette journée, Pascal Salzard du Collectif artistique Eutectic a emmené

les nombreux participants dans son univers de contes.

Cet événement devenu incontournable sur le territoire argonnais avait pour objectif de sensibiliser les familles et les plus jeunes à la préservation de cette réserve naturelle régionale. ●



### Deux observatoires inaugurés

Deux postes d'observation ont été inaugurés dans la matinée. L'observatoire panoramique installé à proximité de la digue principale et du verger est accessible aux personnes handicapées. Un autre observatoire, construit sur

pilotis au cœur de la réserve, permet d'observer au plus près les nombreux oiseaux d'eau présents sur la réserve naturelle sans les perturber. Près de 200 espèces différentes y sont recensées tout au long de l'année. ●



**Malgré une météo capricieuse, le samedi 11 juin dernier, la première fête du conte, événement orchestré par le Conservatoire d'espaces naturels et la Compagnie Le Tétràs Lyre, a enchanté une centaine de spectateurs.**

## ❖ RNN Pointe de Givet :

### Une belle fête du conte

La Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet s'est métamorphosée le temps d'une journée en un lieu de spectacle enchanteur. Au cours de six représentations gratuites, de belles histoires ont résonné sur les Monts de Fromelennes grâce aux talentueux narrateurs venus de chaque côté de la frontière : Jérôme Thomas, Franck Delatour, Julie Boitte, Catherine Pierloz et Eddy Raviat.

En complément, la fête du conte proposait un goûter pour les enfants et des animations autour et dans les arbres avec l'association Art'Boretum.

L'objectif de cette manifestation était de faire connaître la réserve naturelle à un public différent de celui qui fréquente les balades nature régulièrement programmées.

Espérons que ce soit le premier chapitre d'une belle histoire... ●





## ❖ Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de la Horre Le CENCA, nouveau gestionnaire

Une Réserve naturelle nationale remarquable !

La Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de la Horre est située sur les communes de Lentilles (10), Droyes et Puellémontier (52) à moins de 10 km du lac du Der, le long de la vallée de la Voire. Elle protège l'étang de la Horre, l'étang Neuf et le Bois du Jac. Elle constitue aujourd'hui un site

privilegié pour l'accueil de l'avifaune en période migratoire, d'hivernage, mais aussi de nidification.

Avec ses 165 hectares d'eau libre et plusieurs dizaines d'hectares de roselières, la Horre est le plus grand étang de Champagne Humide. C'est un étang piscicole

de fond de vallon probablement créé par les moines cisterciens de l'abbaye de Montier-en-Der au XIV<sup>e</sup> siècle.

Il est aujourd'hui propriété du Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique du Lac du Der (SMAT). ●

### Un nouveau gestionnaire

Suite à un lancement d'appel à manifestation d'intérêt par la Préfecture de l'Aube en 2014, la préfète a nommé le CEN Champagne-Ardenne gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de la Horre à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016, succédant ainsi à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, présent sur ce site depuis 2001. Une chargée de projets récemment recrutée assurera la mise en

œuvre des opérations de gestion dès le mois de septembre.

Avec ses 415 hectares, ce site devient le plus grand site préservé par le Conservatoire et constitue désormais la 4<sup>e</sup> réserve naturelle nationale gérée par le Conservatoire. ●

## ❖ Les marais de Chenay, de Cormicy et du massif de la sablière bientôt réserve naturelle régionale ?

L'intérêt écologique des marais alcalins et sablières situés au nord-ouest de Reims n'est plus à démontrer.

Ces sites dont une majorité est préservée par le Conservatoire, sont presque tous concernés par le dispositif Natura 2000. Cependant au regard de la vulnérabilité de certains milieux (pelouses sur sable surfréquentées...), de la nécessité de sensibiliser le grand public à leur préservation et de mobiliser en conséquence des moyens techniques et financiers à la hauteur des enjeux, le Conservatoire travaille depuis fin 2015 à un projet de classement en réserve naturelle régionale. Les sites concernés sont les marais communaux de Cormicy et de Chenay, déjà gérés par le Conservatoire, ainsi qu'une partie du massif de la sablière à

Châlons-sur-Vesle, Chenay et Merfy.

L'objectif est d'avancer sur un projet de périmètre et de règlement afin de déposer le dossier de candidature fin 2016 auprès des services du Conseil Régional. Affaire à suivre... ●

## Des nouvelles des sites (08)

### Élus et habitants se mobilisent pour les plantes protégées à Le Fréty (08)

Depuis 2015, le Conservatoire et le Parc naturel régional (PNR) des Ardennes mènent une campagne de prospection en vallée de la Serre principalement axée autour de trois plantes rares : la Nivéole printanière, la Gagée jaune et la Prêle d'hiver.

Plusieurs stations ont été cartographiées, puis présentées lors d'une réunion avec les élus du Conseil municipal et plusieurs propriétaires privés. Une première convention de gestion a alors été signée entre le Conservatoire, le PNR et un propriétaire privé pour la préservation d'une importante station de Nivéoles.

En 2016, avant de contacter l'ensemble des propriétaires privés, il semblait important de réaliser une deuxième campagne de prospection, afin de cartographier de manière ex-

haustive les stations de Gagée jaune. Ainsi, fin mars 2016, de très nombreuses stations ont été répertoriées sur plus de 4 km de linéaire de rivière. Deux nouvelles stations de Nivéoles ont également été découvertes, dont une située près d'un petit ruisseau affluent de la Serre, et présentées aux conseillers municipaux.

Il ne reste donc plus qu'à contacter les propriétaires privés concernés pour les sensibiliser à la préservation de ces stations d'espèces remarquables. ●

## Nouveaux sites

### Première convention de gestion sur le massif de la sablière à Châlons-sur-Vesle (51)

Après plusieurs années de discussion, le Conservatoire a signé en octobre 2015 une convention de 10 ans pour la gestion de 13,8 ha de milieux naturels avec l'un des principaux propriétaires du massif de la sablière. Situé à cheval sur les communes de Châlons-sur-Vesle, Chenay et Merfy au nord-ouest de Reims, ce site naturel et géologique

est tout à fait remarquable. Il se distingue en particulier par la présence de pelouses sur sable, milieux vulnérables et fortement menacés par la surfréquentation des nombreux promeneurs et vététistes qui viennent y apprécier l'ambiance, le relief et le paysage. ●

### Pelouses du Replat de la Haie à Gyé-sur-Seine (10)

L'hiver 2015/2016 a été marqué par la signature d'une convention de partenariat de 20 ans entre le Conservatoire et la commune de Gyé-sur-Seine pour la préservation des pelouses du Replat de la Haie, des Ormes et de Dalivard, dans le Barséquanais.

D'une surface de 58 hectares, dont plus de 50 hectares d'un seul tenant, ces pelouses sont aujourd'hui les plus vastes de la Côte des Bar. Intégrées en partie au réseau Natura 2000, ces pelouses marnicoles sont en bon état de conservation. De nombreuses espèces rares fréquentent le site : Gentiane jaune, Orchis odorant, Carline acule,

Engoulevent d'Europe, Alouette lulu, Léopard vert... Situées au cœur du vignoble de Champagne, ces vastes pelouses jouent également un rôle important au niveau paysager.

La signature de cette convention est l'aboutissement de 25 années d'échanges constructifs avec les acteurs locaux. L'engagement de Gyé-sur-Seine en faveur de la préservation de son patrimoine naturel mérite d'être souligné : au total, près de 70 ha de pelouses sont préservés par le biais de convention de gestion signées avec le Conservatoire. ●

## Des nouvelles de Haute-Marne

### Les Apéros du Bestiaire\*, une rencontre originale avec la faune sauvage

Ne manquez pas ce rendez-vous mensuel organisé le vendredi soir à la maison forestière de Charbonnière à Auberive (Val Clavin) par le Centre d'Initiation à la nature d'Auberive et le Conservatoire. Un apéro/repas pour introduire ou poursuivre les échanges, la découverte sur le terrain d'une espèce animale sauvage, la forêt et la nuit en toile de fond.

Plus d'infos et fiche d'inscription sur [www.chemindetraverse52.org](http://www.chemindetraverse52.org)

\* Événementiel s'inspirant des « Apéros du bestiaire pyrénéen » créés par le réseau Éducation Pyrénées Vivantes [www.repv.org](http://www.repv.org) ●

### Prairie à Narcisses de « L'iélotte » à Aubepierre-sur-Aube (52)

Située dans la haute-vallée de l'Aube, cette petite prairie de 0,7 ha, plantée de peupliers depuis les années 60, accueille l'une des dernières belles populations de Narcisse de poètes du plateau de Langres. Afin de la préserver, le Conservatoire a signé une convention de 10 ans en décembre 2015 avec le propriétaire. Il s'agit ici de concilier gestion de la peupleraie et conservation du Narcisse, espèce protégée devenue rarissime en plaine. ●



## 25 ans d'actions pour la préservation des sites naturels remarquables de la Côte des Bar (10)

Dès sa création à la fin des années 1980, le Conservatoire a porté son intérêt sur les sites naturels remarquables et menacés de la Côte des Bar, au départ essentiellement grâce à quelques bénévoles locaux assidus.

Le premier site conventionné fut, en 1991, la pelouse de Barrat à Ville-sous-la-Ferté, en lien avec l'association Chemins et Rivières en Claire Vallée, afin de compenser l'impact de la création de l'autoroute A5 (le concept de mesures compensatoires étant balbutiant à l'époque). Les partenariats se sont vite enchaînés avec les pelouses de Fontaine (1992), Gyé-sur-Seine (1995), Saint-Usage et Spoy (1995), Baroville (1996), etc. ainsi qu'avec les carrières souterraines des Riceys et d'Arsonval-Bossancourt à la fin des années 1990. À partir de 2006, de nouveaux partenariats ont été initiés en faveur des pelouses des Riceys (2006), de Mussysur-Seine (2010), de Champignol-lez-Mondeville (2013) puis de nouveau de Gyé-sur-Seine, avec, fin 2015, la contractualisation des pelouses commu-

nales du Replat de la Haie. Ces dernières années ont également vu naître les premières conventions de préservation de zones humides, avec le marais de Longchamp-sur-Aujon (2009) et la prairie de Jaucourt (2013).

Aujourd'hui, les liens étroits tissés avec les collectivités, les propriétaires, le monde du Champagne et des autres acteurs du territoire permettent au Conservatoire d'agir sur 175 hectares au sein de la Côte des Bar en partenariat avec 11 communes. Depuis 25 ans, nombre d'études, de travaux de gestion ou de restauration, de suivis scientifiques, de sorties nature ont été réalisés. ●



Le Marais du Val Lobot à Longchamp-sur-Aujon, première zone humide conventionnée sur la Côte des Bar par le Conservatoire (en 2010).

### 18 sites

13 pelouses sèches

+

1 prairie humide

+

1 vallon forestier

+

2 anciens réseaux de carrières souterraines

Ils abritent des centaines d'espèces animales et végétales, dont certaines rares et très menacées.

La Côte des Bar regroupe le Barsuraubois et le Barséquanais. Cette vaste région naturelle, avec ses sols calcaires, se caractérise par de vastes forêts, des plateaux cultivés et plusieurs vallées, dont les plus importantes sont celles de la Seine et de l'Aube. Les coteaux abritent l'essentiel du vignoble de Champagne aubois ainsi que, localement, les dernières pelouses sèches de ce territoire qui autrefois en comptait plusieurs milliers d'hectares. De nos jours, ces pelouses ont presque toutes disparu (mises en culture, retour en grâce du vignoble et déprise pastorale), comme dans bien d'autres régions naturelles champenoises (Barrois haut-marnais, rebords du Plateau de Langres, Montagne de Reims, Champagne Crayeuse...). Le constat est le même dans les vallées, avec une forte régression des prairies au profit des cultures céréalière et oléagineuse.

Lézard vert



Pelouse de la Côte de l'Étang à Spoy. Ce site de 11 hectares, acquis en 1995, a été classé en réserve naturelle régionale en 2010 - Cliché P. Bourguignon



## MESURES COMPENSATOIRES

### ZAC de Romilly-sur-Seine (10) : finalisation des travaux et signature de la convention

Dans le cadre du projet de développement économique sur le site de l'ex-aérodrome de Romilly-sur-Seine, la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine (CCPRS) a sollicité le Conservatoire en 2012 pour la réalisation d'une mission d'assistance et de conseils.

Différentes mesures ont été mises en place en faveur du Lézard des murailles, protégé au niveau national, et des habitats de pelouses dans le cadre de travaux d'aménagements.

En 2015-2016, deux actions ont été coordonnées par le CENCA :

- La restauration d'une pelouse,
- Le déplacement de blocs servant d'abri au Lézard des murailles.

En mars 2016, une convention entre la CCPRS et le CENCA a été signée pour la préservation de 8,4 hectares de pelouses et d'habitats à Lézard des murailles. Un programme de gestion et de suivi a été défini sur 3 ans qui comprend notamment :

- Suivi de la gestion par fauche ou broyage des pelouses
- Évaluation de la gestion par le biais de suivis de la végétation,
- Suivi des populations de Lézard des murailles (sous-traité à l'Association Nature du Nogentais)



### Partenariat avec l'EPAMA-EPTB\* Meuse

Dans le cadre de la mise en œuvre de mesures d'accompagnement de la Zone de Ralentissement Dynamique de Crues de Mouzon (08), le CEN Champagne-Ardenne a été sollicité par l'EPAMA-EPTB Meuse pour la gestion d'une zone humide située sur le territoire de Malaincourt-sur-Meuse (52). Une convention de gestion est en cours de signature. Elle permettra la réalisation d'un diagnostic sur cette zone d'un

peu plus de 3 hectares, afin de mettre en place une gestion adéquate.

Afin de renforcer leur collaboration sur le territoire du bassin de la Meuse, l'EPAMA-EPTB Meuse et le CEN Champagne-Ardenne travaillent actuellement à la rédaction d'une convention-cadre. Sur ce territoire, caractérisé par de nombreux milieux humides à forts enjeux (ressource en eau, biodiversité...),

les deux structures partagent des objectifs communs de préservation et de gestion des milieux naturels. Cette convention-cadre définira les objectifs et les modalités d'un partenariat renforcé, dans un esprit de complémentarité de moyens et de compétences.

\* Établissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses affluents - Établissement Public Territorial de Bassin de la Meuse





## Avancement des travaux sur les falaises de Cuis (51)

Dans le cadre de la mise en œuvre de mesures compensatoires répondant à l'impact d'un projet de Golf sur la commune de Cuis, des travaux de restauration et d'entretien ont été entrepris en début d'année sur les falaises et pâtis de Cuis.

L'objectif de ces travaux est d'augmenter la surface de pelouses sèches, de contenir les rejets ligneux et les espèces sociales afin de diversifier le cortège floristique du site. Pour cela, l'association d'insertion PISTE a réalisé différentes opérations de gestion comme l'abattage sélectif

d'arbres et le débroussaillage de ligneux.

Afin de restaurer et de préserver les pelouses sèches, une gestion par pâturage ovin a également été mise en place durant l'été.



ANIMATION  
NATURA 2000

## Convention locale de partenariat écologique signée avec l'Armée sur les sites Natura 2000 des 5 grands camps militaires de Champagne

Structure animatrice des 5 sites Natura 2000 des grands camps militaires de Champagne (Moronvilliers, Mourmelon, Suippes, Mailly et Bois d'Ajou à Brienne-le-Château) depuis début 2014, le Conservatoire vient de signer une convention de partenariat écologique avec l'Armée (État-Major de la Zone Défense de Metz). Celle-ci autorise le CEN Champagne-Ardenne à réaliser des travaux et des suivis écologiques sur ces zones classées en Natura 2000. Cette convention doit aussi permettre au CENCA de solliciter des subventions pour la mise en œuvre de travaux, en particulier les contrats Natura 2000. Elle s'inscrit dans le cadre de la convention nationale de partenariat écologique conclue entre le ministère de la Défense et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. A ce jour, 37 camps militaires ont engagé des coopérations avec 13 Conservatoires d'espaces naturels, portant sur la gestion de 75 000 hectares.. Outre cette convention de partenariat, le bilan de la première année d'animation Natura 2000 est par ailleurs très positif. De nombreuses dynamiques ont été lancées :

→ Réactualisation de la cartographie des habitats naturels pour les sites de Moronvilliers et Mourmelon ;

→ Réalisation de la carte des secteurs prioritaires d'intervention,

→ Élaboration de la première demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) au profit d'un éleveur pour l'entretien de 70 ha de fauche de savarts...

Mais au-delà de toutes ces actions concrètes qui mériteront d'être poursuivies et déployées de manière plus globale, c'est surtout la compréhension mutuelle entre l'Armée et le CEN Champagne-Ardenne qui mérite d'être soulignée. Cette confiance respectueuse a permis des discussions constructives sur des dossiers parfois complexes au regard de la réglementation et des enjeux soulevés. C'est dans cet état d'esprit pragmatique et d'ouverture que le CENCA poursuivra son travail d'animateur Natura 2000 en 2016-2017.



# AGENDA

## Rendez-vous nature

**Samedi 17 septembre**

**Réserve Naturelle Pointe de Givet (08)**  
Allons aux champignons !  
RDV à 14h00 sur le parking Jacques Sourdille à Givet

**Samedi 24 septembre**

**Réserve Naturelle Chalmessin (52)**  
Concert sous les hêtres  
RDV à la salle polyvalente  
(horaire communiqué au 03 25 88 83 31)

**15 et 16 octobre**

**Réserve Naturelle Chalmessin (52)**  
Week-end « Croquis naturalistes »  
RDV à la maison de Courcelles  
Renseignements et inscription au 06 98 91 71 86

**Samedi 10 décembre**

**Bay-sur-Aube (52)**  
Un sapin de Noël pour la biodiversité  
RDV à 14h30 sur la Butte de Talonion

## Du nouveau dans l'équipe

Bienvenue à Laure Rogeaux !

Arrivée en décembre dernier, Laure succède à Marion Jansana en tant que chargée de mission sur le territoire de la Marne-Ouest. Originnaire du Nord où elle a travaillé au sein de plusieurs associations de protection à l'environnement, Laure sera notamment chargée d'accompagner des collectivités dans leurs projets liés à la préservation des milieux naturels, d'animer des sites Natura 2000 ou encore de sensibiliser la population locale à la biodiversité.

Au revoir à...

Marion Jansana, Valérie Géneseaux, chargée de mission Ardennes et Claire Parise, chargée de mission Aube ont quitté la structure. Nous leur souhaitons bonne continuation.



## En bref...

### Du côté du...

#### • CEN Alsace Le Conservatoire des Sites Alsaciens fête ses 40 ans !

Créé en novembre 1976, le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA) fut une association pionnière : c'est sur son modèle qu'ont été lancés les 28 autres conservatoires qui couvrent aujourd'hui l'ensemble du territoire français. Actuellement, le CSA gère 3 815 hectares répartis sur 456 sites dont douze réserves naturelles. L'association compte 19 salariés et 1 800 membres, dont environ 300 membres actifs. Plus d'infos sur : [www.conservatoire-sites-alsaciens.eu/](http://www.conservatoire-sites-alsaciens.eu/)

#### • CEN Lorraine Journée de lancement du Programme Régional d'Actions en faveur des Mares

Le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine anime depuis début 2016 le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM). Ce programme vise à fédérer les acteurs qui œuvrent pour la protection, la gestion et la valorisation de ces milieux afin de partager connaissances et savoir-faire pour mener des actions cohérentes et coordonnées à l'échelle de la région.

Le CEN Lorraine organise une journée de lancement le jeudi 22 septembre 2016 au Domaine du Vieux Moulin sur la Réserve Naturelle Régionale de Lachaussée.

Plus d'infos sur : [www.cen-lorraine.fr](http://www.cen-lorraine.fr)

## VIE ASSOCIATIVE

### L'assemblée générale

Le CEN Champagne-Ardenne a tenu son Assemblée générale samedi 23 avril à Gyé-sur-Seine(10). Le matin, une quarantaine d'adhérents et d'administrateurs du Conservatoire ont été accueillis à la salle des fêtes par le député-Maire, Jean-Claude Mathis, la présidente de la Communauté de communes du Barséquanais, Marion Quartier et le maire de la commune, Christian Brément. Ce fut l'occasion de revenir sur les temps forts et les actions réalisées en 2015, sur les 25 ans d'actions pour la préservation des espaces naturels de la Côte des Bar ou encore sur la signature de l'agrément État - Région le 17 décembre

2015. Les participants se sont retrouvés l'après-midi pour découvrir le 200<sup>e</sup> site protégé par le Conservatoire : les pelouses du Replat de la Haie.

Le conseil d'administration :

- **Président** : Roger Gony
- **Vice-président** : Guy Venault
- **Secrétaire général** : Jean-Marie Sogny
- **Secrétaire adjoint** : Philippe Gille
- **Trésorier** : Bruno Fauvel
- **Trésorier adjoint** : Frédéric Pierrot
- **Autres administrateurs** : Pascal Corneux, Jean-Claude Deschatres, Marc Deroy, Claude Lecomte, Anne Ribeyre.

### Journée des conservateurs bénévoles Aube/Marne

Début juillet, le Conservatoire a réuni ses conservateurs bénévoles aubois et marnais à Esclavolles-Lurey dans la Marne pour une journée d'échange sur le rôle des conservateurs bénévoles. Les quatorze participants ont visité deux

sites protégés par le Conservatoire : la zone humide de la Pâturage à Esclavolles - Lurey et la carrière de Montpothier, guidés par les deux conservateurs, Claude Fricot et Jean-François Cart.

### Partenaires

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles, ainsi que par la collaboration et l'aide de nombreux partenaires, dont :



Le Conservatoire est membre de la Fédération des CEN et du réseau des RNF.



Savart est publié par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

**Directeur de la publication** : Roger Gony  
**Rédaction et comité de lecture** : CENCA  
**Conception graphique** : Piment noir

**Crédits photos** : P. Bourguignon (Dédic Editions), Y. Brouillard, R. Desmet, P. Detchevery, G. Geneste, L. Gizart, N. Hélias, R. Leconte, C. Parise, C. Percheron, J.-B. Rougemont, E. Savart, M. Solari



**Impression** : Imprimerie Félix à 1 400 exemplaires  
ISSN 1150-7705



33 bd Jules Guesde  
10000 TROYES  
03 25 80 50 50

[secretariat@cen-champagne-ardenne.org](mailto:secretariat@cen-champagne-ardenne.org)

[www.cen-champagne-ardenne.org](http://www.cen-champagne-ardenne.org)